

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 29 mai 2009  
(convocation du 15 mai 2009)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Neuf Mai Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RESPAUD Jacques, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe  
Mme FAYET Véronique à Mme LAURENT Wanda jusqu'à 10 h 10  
M. HERITIE Michel à M. SOUBABERE Pierre  
M. PUJOL Patrick à M. SEUROT Bernard à partir de 11 h 50  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10 h 10  
M. BONNIN J. Jacques à Mme BONNEFOY Christine jusqu'à 10 h 10  
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. BRUGERE Nicolas  
M. CAZENAVE Charles à Mme. DELATTRE Nathalie  
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme. LACUEY Conchita  
Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 10 h 40  
M. DUPOUY Alain à M. DAVID Jean-Louis à partir de 11 h 50  
M. GUICHEBAROU J.Claude à M. FLORIAN Nicolas à partir de 11 h 40  
M. GUICHOUX Jacques à Mme. BALLOT Chantal  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10 h 30

M. JOUBERT Jacques à Mme. CHAVIGNER Michèle  
M. LOTHaire Pierre à M. DUCASSOU Dominique  
M. PALAU Jean-Charles à M. DAVID Yohan  
Mme. PARCELIER Muriel à Mme. BREZILLON Anne  
M. POIGNONEC Michel à Mme. PIAZZA Arielle  
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel  
M. REIFFERS Josy à M. MOGA Alain  
M. RESPAUD Jacques à Mme DIEZ Martine à partir de 10 h 15  
M. ROBERT Fabien à M. BOUSQUET Ludovic  
M. ROUVEYRE Matthieu à M. PEREZ Jean-Michel jusqu'à 10 h 45  
M. SENE Malick à M. DAVID Alain  
Mme TOUTON Elisabeth à Mme COLLET Brigitte à partir de 11 h 50  
Mme. WALRYCK Anne à Mme. TOUTON Elisabeth

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Marchés Publics - BORDEAUX - Mise aux normes de la filière de traitement eau de la station d'épuration LOUIS FARGUES - Autorisation de signer le marché - Décision - Autorisation**

Monsieur TURON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération n° 2007/0410 du 22 juin 2007, le conseil de communauté a décidé le lancement d'un appel d'offre restreint de type « conception-réalisation » en vue de la dévolution des travaux de mise aux normes de la filière de traitement eau de la station d'épuration Louis Fargues, située sur le territoire de la commune de Bordeaux et qui traite les effluents des communes de Bordeaux (rive gauche), le Bouscat et une partie des communes de Bruges, Eysines, Mérignac, Pessac et Talence.

Après ouverture des offres le 05 mars 2008, la commission d'appel d'offres réunie en jury le 5 novembre 2008 s'est prononcée en faveur de l'offre du groupement Degrémont/Chantiers Modernes/Eiffage TP/Spie Sud Ouest/Santerne Aquitaine/IRH/Tanguy du Bouëtiez.

Parallèlement au déroulement de cette procédure de passation de marché, une partie de la commune de Bordeaux incluant le site de la station d'épuration Louis Fargues s'est vue classée au patrimoine mondial de l'UNESCO le 28 juin 2007.

Les critères de compatibilité avec les contraintes UNESCO n'ayant pas pu être inclus dès le lancement de la consultation, il a fallu procéder, lors de la phase de mise au point du marché, en accord avec l'attributaire, à un certain nombre de modifications et d'adaptations architecturales et paysagères.

Ces adaptations n'ont pas modifié le montant initial de l'offre retenue qui s'établit à 79 872 458 € H.T., soit 95 527 459,77 € T.T.C.

Le montant du marché de travaux dépasse toutefois l'enveloppe initialement allouée lors de l'estimation financière en 2006, soit 74 000 000 € H.T. en valeur 2006 (88 504 000 € TTC) de 7,9 %.

Les dépenses liées à cette opération à hauteur de 72 284 575 € H.T., soit 86 452 351,70 € TTC, et correspondant aux coûts de la remise aux normes de la filière de traitement des eaux dans la configuration actuelle, seront imputées au Budget Annexe Assainissement des exercices concernés (PPI 2009/2013), Chapitre 23, Compte 2315, CRB O200, Programme UCBC.

Le reste des dépenses correspondant à la prise en compte du traitement complémentaire des eaux de temps de pluie seront imputées à hauteur de 7 587 883 € H.T., soit 9 075 108,07 € TTC au budget principal, Chapitre 23, Article 2313, Fonction 8310, CRB O200, Programme PD.

Cette opération fera l'objet d'une subvention de l'agence de l'Eau Adour Garonne. Elle donnera également lieu à une demande de participation financière auprès de Conseil régional d'Aquitaine ainsi que du Conseil Général de la Gironde.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Président :

- à intégrer dans le marché de travaux les modifications architecturales et paysagères résultant de la prise en compte des contraintes liées au classement au patrimoine mondial de l'UNESCO d'une partie de la commune de Bordeaux incluant le site de la station d'épuration Louis Fargues,
- à signer le marché de mise aux normes de la filière de traitement eau de la station d'épuration Louis Fargues à intervenir avec le groupement Degrémont/Chantiers Modernes/Eiffage TP/Spie/Santerne/IRY/Tanguy du Bouëtiez, retenu par la commission d'Appel d'Offres, réunis en jury le 05 novembre 2009 pour un montant de 79 872 458 € HT, soit 95 527 459,77 € TTC,
- à solliciter l'aide financière de l'agence de l'Eau Adour Garonne, du Conseil Régional d'Aquitaine, du Conseil Général de la Gironde et signer, le cas échéant, les conventions correspondantes,
- à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 29 mai 2009,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
2 JUIN 2009

PUBLIÉ LE : 3 JUIN 2009

M. JEAN-PIERRE TURON